



**Compte rendu
du CA de la FEPEM 35
le 09/03/2017 à Guichen**

Présents : Yves Montagne , Benoit Jean , Christian Poupelin , Claude Dubois Guillot, Freddy Hovette, Laurent Ronzon, Laurent Fillaud, Carole Leclercq.

Excusés : David Nicolas, Christelle Descosse

Absents : Philippe Pineau , Stéphane Nicolas

1/ Élections du bureau :

Yves MONTAGNE est réélu Président, vote à l'unanimité

Christian Poupelin, est réélu à l'unanimité, au poste de vice-président (chargé des structures de pratique artistique d'ensemble).

Laurent ROZON , directeur du C.R.I de Saint Malo , se présente au poste de vice Président (chargé des structures d'enseignement : écoles de musique et conservatoires) est élu, vote à l'unanimité.

Freddy HOVETTE est réélu à l'unanimité au poste de secrétaire.

Carole LECLERCQ est élue au poste de secrétaire adjointe, vote à l'unanimité

Benoit JEAN souhaite quitter la Vice Présidence et se consacrer à la trésorerie de la FEPEM35.

Il est élu au poste de trésorier, vote à l'unanimité

Laurent FILLAUD est élu au poste de trésorier adjoint, vote à l'unanimité.

2/ Organisation des prochains CA :

Jeudi 27 Avril 2017 : à Rennes (Assobourglévèque)

Jeudi 15 Juin 2017 : à Fougères (CRI)

Jeudi 28 Septembre 2017: à Saint Malo (Conservatoire)

jeudi 7 Décembre : à Chateaugiron (Ecole Paul Le Flem)

Le 04 Février 2018 : Assemblée Générale de la FEPEM 35 à Saint Malo : prévision d'une formule : réunion le matin et concert l'après midi , repas organisé par la FEPEM.

information diverse : le 02 et 03 Mars se déroulera le CA de la F.F.E.M (Fédération Française de l'Enseignement Artistique) à Angoulême

Les C A du 8 Décembre 2016 et de l'Assemblée générale sont adoptés à l'unanimité.

3/ Différents points ont été évoqués :

- Bilan de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 de la FEPEM 35 :

Très bonne organisation et investissement de tous les personnels concernés par l'Assemblée générale.

Échanges constructifs et intéressants.

Merci particulier à Christian pour la qualité du repas et à Philippe Pineau pour l'organisation de l'accueil à Servon-sur-Vilaine (Ecole Paul Le Flem).

Très bel après midi de concert avec une diversité des ensembles , support vidéo et répertoire varié.

Bravo aux chefs et aux musiciennes et musiciens.

120 musiciens et 160 personnes dans le public.

- les statuts de la FEPEM (AG extraordinaire):

Suite à l'Assemblée Générale , quelques modifications :

- pour la cotisation 2017/2018 à la FEPEM , il faut faire le « distingo » pour évaluer le nombre d'élèves de chaque école ou association.

- la FEPEM 35 a obtenu l'agrément « Jeunesse et sport » , ce qui lui permet une reconnaissance au sein des associations culturelles et sportives au niveau du département et de la région (FDVA. Fond de développement de la vie associative).

Le numéro d'agrément doit être visible dans tout affichage à partir de ce jour.

De ce fait , possibilité d'abattement au sein de la SACEM.

- subvention du Conseil Départemental validée à hauteur de 4000 euros pour l'année 2017/2018

- dans le plan musique , des objectifs ont été fixés et cela cadre parfaitement avec nos propres objectifs.

4/ Stages :

- stage Armeti : projet de formation/ 24/04 et 15/04/ Bain de Bretagne/ 6 stagiaires cela a fédéré l'idée de faire des formations semblables dans deux autres écoles (Saint-Aubin du Cormier et Paul Le Flem à Châteaugiron).

- stage de direction d'orchestre : le 11 et 12/03/ proposition de Laurent pour qu'un orchestre soit support de travail sur une problématique définie .

- stage percussion : le 19/03/à Fougères/ 10 stagiaires

- 2018/2019 : formation de choristes pour stage technique vocal

autre proposition de Laurent : 3 ou 4 week end pour travailler sur une œuvre avec orchestre

- Stage orchestre théâtre et percussion , Cesson Sévigné , 4ème stage :

sollicitation à la FEPEM d'un soutien d'un montant de 100 euros en apposant le logo de la FEPEM sur les programmes et tous supports de communication. Accordé par

Yves , Président.

Un plan de réflexion sur le soutien par la FEPEM aux projets divers doit être abordé .Nous devons mettre en place des critères d'attribution et d'évaluation.

5/ « le grand tintamarre »

Une réunion est planifiée le 22 Mars avec les responsables des différentes formations participantes pour visite des différents site (église le samedi 20 et gymnase le dimanche 21)

Possibilité de réserver des repas (formules galettes , frites , gâteaux) pour un montant de 6 euros par personne.

Budget : dépenses 2060 euros

600 euros de recettes en incluant les 100 euros de partenariat par Rennes Majeur sans oublier le crédit agricole (non encore contactés) et France Bleu Armorique

Le secrétaire , Freddy Hovette

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h15. Le prochain CA aura lieu à 9h30 le jeudi 27 avril 2017 dans les locaux de l'Assobourglévèque à Rennes

Le président
Yves Montagne

les deux vice-présidents
Christian Poupelin et Laurent Ronzon

le secrétaire
Freddy Hovette

la secrétaire-adjointe
Carole Leclercq

le trésorier
Benoît Jean

le trésorier-adjoint
Laurent Fillaud

les membres du CA

FEPEM 35

2 Rue Beethoven 35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02 99 41 35 10 yvesmontagne2@yahoo.fr